

# SUD AQUITAINE

L'essentiel  
et plus encore



LE JOURNAL DES ÉLUS DE LA MSA SUD AQUITAINE



N°5 Août 2010

## EDITO

« Ensemble plus loin  
encore »

S'agissant de la première Assemblée Générale de notre mandat, c'est tout naturellement que nous avons choisi de consacrer une large part de nos travaux à faire connaissance et vous présenter vos Administrateurs et Délégués Départementaux. Toutes les instances sont désormais en place, de même que vous avez désigné, dans chacun de vos cantons, vos présidents cantonaux.

Nous sommes aujourd'hui engagés pour les cinq prochaines années à représenter et défendre la protection sociale, au sens large, de la population agricole, dans un contexte dont chacun sait qu'il n'a rien de facile.

Vos interpellations sur les conséquences des crises agricoles ou encore la réforme des retraites, en même temps qu'elles illustrent le fonctionnement démocratique qui nous caractérise et enrichissent les débats, sont venues en témoigner.

Mais il nous faut aussi considérer de façon très positive le bilan particulièrement riche de cette première année de fonctionnement de notre nouvelle MSA, en termes d'accompagnements des adhérents comme de notre présence réaffirmée sur les territoires ruraux.

Aussi, avons-nous choisi d'inscrire notre mandat dans la continuité des réalisations précédentes, en confortant nos engagements de qualité et de service.

« Ensemble plus loin encore », c'est la promesse qui, tout au long de ce mandat, doit inspirer nos choix et nous ouvrir le champ des possibles, pour être au rendez-vous des attentes de nos adhérents et de nos territoires.

**La présidente  
Chantal GONTHIER**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 25 JUIN 2010 À BAYONNE LA « PREMIÈRE » DU MANDAT

C'est à Bayonne - selon le principe adopté par le Conseil d'Administration d'alterner entre les Landes et les Pyrénées-Atlantiques la tenue de l'Assemblée générale - que se sont réunis en ce début de mandat les délégués nouvellement élus de la MSA Sud Aquitaine.

Une journée pour faire connaissance, pour échanger, comme l'a souligné Chantal Gonthier :

« Nous faisons tous partie d'une grande famille, la famille mutualiste. Ce qui fait précisément la force de notre réseau, sa crédibilité, c'est son caractère avant tout humain. Les hommes et les femmes qui le composent sont des professionnels, des gens de terrain, intégrés dans nos communes, avec souvent d'autres responsabilités sur nos territoires et c'est une réalité qui se vérifie à tous les échelons »....

Des propos illustrés par la présentation individuelle à laquelle les administrateurs et délégués départementaux se sont prêtés devant une assemblée particulièrement attentive.

Chacun a eu à coeur de témoigner, avec sa sensibilité propre et son vécu, de son engagement au sein des instances politiques de la MSA, inspiré d'une volonté commune qui les rassemble : mutualisme, solidarité et responsabilité.



Cette année, le rapport mutualiste distribué aux délégués cantonaux à l'occasion de l'Assemblée Générale présentait les équipes politiques du mandat 2010-2015. L'accent était mis sur le rôle des comités et commissions internes au Conseil d'Administration, le réseau des délégués par cantons, ainsi que la déclinaison des orientations du plan d'animation de l'échelon local.

Vous en trouverez un exemplaire joint à ce bulletin.

### L'AQUITAINE REPRÉSENTÉE AU CONSEIL CENTRAL DE LA MSA.

Le 20 Mai dernier à Paris, salle de la Villette à Paris, s'est tenue la dernière étape des élections en MSA avec l'élection du Conseil d'Administration central.

Au terme d'un vote sans surprise, Gérard Pelhate, producteur laitier en Ile et Vilaine a été reconduit à la Présidence.

L'Aquitaine est particulièrement bien représentée au sein du nouveau Bureau Central, avec Chantal Gonthier, Présidente de la MSA Sud Aquitaine et Claudine Faure, Présidente de la MSA Dordogne Lot et Garonne, élues respectivement vice-présidentes des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> collèges.

**6 SEPTEMBRE 2010**

La MSA ouvre son agence locale à Aire sur Adour.  
(reportez-vous à la dernière page de ce bulletin)

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En affichant pour ce début de mandat la promesse « Ensemble plus loin encore », la MSA Sud Aquitaine s'inscrit dans une dynamique de progrès au service des adhérents et des territoires ruraux.

Illustrations...

## LA QUALITÉ ET LA PROXIMITÉ DU SERVICE À L'ADHÉRENT

Le Directeur Général, Eric Dalle, s'en est largement fait l'écho lors de la présentation du bilan 2009 : la qualité et la proximité du service figurent parmi les objectifs que la MSA Sud Aquitaine entend conforter. Et si 2009 a connu une hausse du taux de fréquentation des agences locales et des visites des conseillers en protection sociale au domicile des adhérents, c'est bien le signe de besoins croissants ; d'où le parti pris de renforcer le réseau d'accueils de proximité. Dans

certains cas, il s'est agi de pallier l'éloignement de territoires comme lors la création de l'agence de Pissos, dans d'autres de privilégier l'installation d'accueils limitrophes pour les partager entre les deux départements. Le choix d'implanter une agence à Aire sur Adour va dans ce sens. Au rendez-vous de la qualité, soulignons aussi le renouvellement en cours de la labellisation nationale qualité pour les accueils de Pau et St Pierre du Mont.

### ZOOM SUR L'ENQUÊTE DE SATISFACTION NATIONALE...

1<sup>ère</sup> au classement national des MSA suite à l'enquête de satisfaction réalisée fin 2009 auprès des adhérents, la MSA Sud Aquitaine a vu ses efforts en matière de qualité et de proximité largement reconnus, et plus particulièrement en ce qui concerne l'accueil et les conseils. De nouveaux axes de progrès sont fixés dont notamment la sensibilisation des adhérents aux services offerts sur le net.

## UNE ACTION SANITAIRE ET SOCIALE ADAPTÉE

Finalisé en 2009, le règlement intérieur des prestations d'action sociale harmonisé sur l'ensemble du territoire de la MSA Sud Aquitaine garantit une cohérence dans l'accompagnement des adhérents tout en respectant les contextes locaux. La création de nouvelles aides aux familles, de même que l'effort à poursuivre dans la prise en charge du maintien à domicile des per-

sonnes âgées, se complètent de l'accompagnement individuel assuré par les travailleurs sociaux. Le prochain chantier concerne l'élaboration du nouveau plan d'action sociale 2010-2015 : l'enjeu étant de trouver les bons compromis entre un budget forcément limité et la nécessité de répondre aux situations de fragilité de tous ordres : sociale, familiale et professionnelle...

### ZOOM SUR LA DÉMARCHE QUALITÉ...

Et pour mieux orienter leurs réflexions, les élus du Comité d'Action sociale ont mené en 2009 une évaluation auprès des adhérents sur la connaissance de la politique d'action sanitaire et sociale de la MSA Sud Aquitaine et la pertinence des aides au regard de leurs besoins. La qualité de l'accueil et des accompagnements personnalisés est reconnue tandis que le besoin d'information régulière et précise est largement exprimé. Un effort sera fait dans ce sens auprès des élus afin qu'ils puissent relayer l'ensemble de l'offre proposée par la MSA Sud Aquitaine dans ce domaine.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES CRISES AGRICOLES

La présidente, Chantal Gonthier, l'a rappelé : l'action de la MSA dans ce domaine est multiple. Elle va de l'interpellation des pouvoirs publics pour faire reconnaître les dommages subis par nos deux départements et négocier des enveloppes financières, à la mise en place de dispositifs d'accompagnements à la fois sociaux, économiques et professionnels. Sur le terrain, les élus jouent un rôle majeur dans le signalement des situations difficiles comme dans l'information des adhérents, afin que personne ne passe à côté d'une aide ou d'un soutien.



### ZOOM SUR DEUX INITIATIVES PARTENARIALES...

Menées en étroite collaboration entre la MSA Sud Aquitaine et chaque Chambre d'Agriculture départementale, elles illustrent parfaitement la cohésion des Organisations Professionnelles Agricoles et leurs engagements partenariaux.

Dans les Landes, le programme « les Chemins de l'insertion » avait une double dimension de solidarité vers les exploitants touchés par la tempête et d'aide à l'insertion pour des salariés agricoles. Au total près de 8000 heures de main d'oeuvre salariée ont permis la remise en état des bâtiments et structures d'exploitations, financées pour moitié par la MSA Sud Aquitaine et pour moitié, par la Caisse Centrale.

Dans les Pyrénées-atlantiques, le dispositif « Ensemble pour la Relance » propose depuis ce début d'année un accompagnement des agriculteurs fragilisés pour leur permettre d'élaborer un plan de relance de leur exploitation. Déclenchée par l'agriculteur lui-même à partir d'un numéro d'appel téléphonique spécifiquement dédié, la démarche est basée sur un travail en réseau des Travailleurs Sociaux de la MSA et des Conseillers Entreprise de la Chambre d'Agriculture et a reçu le soutien officiel du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques.

## LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET STRUCTURES SUR LES TERRITOIRES RURAUX

L'un des exemples les plus significatifs de cette dynamique concerne l'accompagnement à la création de Maisons de Santé Rurales : une compétence aujourd'hui largement connue et reconnue des collectivités locales comme des professionnels de santé, dont les sollicitations sont nombreuses. Le bilan 2009 fait état de quatre projets accompagnés par la MSA Sud Aquitaine, deux dans les Pyrénées-Atlantiques, à Sauveterre de Béarn et St Etienne de Baïgorry, deux dans les Landes à Labrit et à Benquet : ce dernier venant d'aboutir puisque la Maison de Santé Rurale a ouvert en Avril 2010 (photo ci-contre).

Les nouveaux projets en cours sur St Etienne de Baïgorry et Sauveterre pour les Pyrénées-Atlantiques, le Pays Tarusate (Tartas) et Hagetmau Communes Unies pour les Landes sont la preuve évidente de ces nouveaux besoins en matière d'offre de soins.

Mais il est un autre domaine où la MSA Sud Aquitaine est « partie prenante » de deux projets d'envergure : la création de Maisons de retraite pour personnes handicapées vieillissantes, l'une en voie de réalisation, à Sauveterre, à proximité du centre Medico social, l'autre à Pissos, adossée au Centre d'Aide par le Travail de Moustey.

Ces projets, révélateurs de besoins émergents en milieu rural, ne constituent que des illustrations parmi bien d'autres. Afin de mieux y répondre, la MSA Sud Aquitaine a conforté son Offre en ingénierie sociale, dans le prolongement de son Action Sanitaire et sociale, sur l'ensemble du territoire Sud Aquitain.

Elle s'est également engagée, en droite ligne des orientations nationales, dans une structuration de son Offre de Services au sein d'une nouvelle entité, Sud Aquitaine MSA Services.



### ZOOM SUR SUD AQUITAINE MSA SERVICES

Cette nouvelle structure participe de la volonté de la MSA d'optimiser sa stratégie de développement d'Offre de Services en milieu rural et de la rendre plus lisible de ses partenaires.

Sud Aquitaine MSA Services s'est construite autour de trois piliers que sont : la téléassistance à domicile Présence Verte du Bassin de l'Adour, devenue Présence Verte Sud Ouest et qui couvre six départements\*, les services informatiques portés par Fassil, et la restauration sociale d'Entreprise sur le site de Pau, au profit des salariés des Organismes Agricoles et dont l'offre ne cesse de se diversifier aujourd'hui.

Sur la base de ces expériences réussies, la MSA entend ainsi poursuivre son travail d'initiatives et de services aux populations vivant en milieu rural en particulier, à partir des besoins qu'elle aura pu identifier.

\*Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Gers, Haute-Garonne et Ariège.

## LA VALORISATION DE LA DYNAMIQUE CANTONALE

*« Etre connu et reconnu des adhérents mais aussi des acteurs de la vie collective locale », tel est l'objectif qui sous tend la dynamique d'animation de l'échelon local que la MSA Sud Aquitaine entend valoriser tout au long de ce nouveau mandat. Par leur ancrage sur le terrain, leur proximité et leur vécu, les élus sont les plus à même de porter des actions ou initiatives inspirées des besoins qu'ils auront identifiés. Car il s'agit avant tout de développer dans les cantons des projets qui servent la qualité de vie en milieu rural. « Vous avez déjà un bilan d'animation bien rempli ; poursuivez vos accompagnements, faites ce que vous pouvez, selon vos disponibilités et dites-vous qu'il n'y a pas de petit projet » s'est félicitée Chantal Gonthier, avant de donner la parole à deux élus cantonaux pour illustrer ces propos.*

### « BERGER ÉQUIPÉ, SÉCURITÉ ASSURÉE »

Derrière cet intitulé, c'est une démarche de prévention quelque peu inédite qui s'est construite en faveur des bergers transhumants. A l'origine, on trouve l'idée de Simon Ambielle, président du canton de Laruns et passionné de pastoralisme, de concevoir une trousse de secours pour les bergers en estives. D'abord composé des élus MSA des cantons d'Arudy et Laruns, des conseillers en prévention et de la Chambre d'Agriculture, le groupe de travail s'est très vite élargi à de nouveaux partenaires séduits par l'initiative : l'Institut patrimonial du Haut Béarn, la Croix Rouge, le Samu de Pau, de même que le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne et le Syndicat des bergers transhumants. Cette collaboration a permis d'enrichir le projet et de le faire évoluer vers une démarche globale de sécurité des bergers transhumants.

Contenu de la trousse de secours mais aussi formations au secourisme, fiches pratiques des dispositifs d'intervention en montagne..., toutes les compétences sont actuellement mobilisées pour finaliser la panoplie des outils utiles et les présenter à l'ensemble des bergers transhumants des Vallées d'Aspe, d'Ossau et de Baretous, de même que seront associés les établissements scolaires qui préparent aux filières de la montagne. Rendez-vous prévu pour le début d'année prochaine et une mise en œuvre lors de la prochaine saison d'estives !



### « PRÉVENIR LES RISQUES ÉLECTRIQUES »

« Electrocutation, incendie de bâtiments agricoles, décharges électriques à l'occasion de soudures, explosion de poussinières, stockage de bois à proximité de ligne haute tension, les entreprises agricoles et forestières sont des secteurs où le risque électrique est particulièrement élevé avec des conséquences très graves », a souligné Jean-Claude Douat.

Président cantonal mais aussi Adjoint au Chef du Centre de Secours d'Aire sur Adour, c'est tout naturellement qu'il a souhaité porter ce projet de sensibilisation des agriculteurs aux risques électriques, d'abord à l'échelon de son canton, puis sur l'ensemble du département Landais. Un projet qui a fédéré, aux côtés des élus MSA et des conseillers en prévention, des professionnels concernés par la démarche,

dont notamment ERDF-GRDF, Groupama et le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Chacun a ainsi participé à l'élaboration conjointe d'un module d'animation, qui servira de support à des réunions d'information et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire Landais, et certains cantons Béarnais limitrophes. Pour en permettre l'accès au plus grand nombre, elles seront organisées au plus près des cantons et en période hivernale.

Une démarche d'information et de sensibilisation que les élus MSA vont relayer sur leurs cantons pour amener le plus grand nombre d'exploitants et d'entreprises à y participer.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE... : les délégués s'expriment

*En prise directe avec l'actualité, les interventions des délégués cantonaux lors de cette assemblée générale sont venues témoigner de leur rôle majeur dans l'expression des besoins et attentes du terrain.*

## « SUR LA RÉFORME DES RETRAITES » ...

Les préoccupations exprimées par les délégués vis-à-vis de la situation actuelle des retraités agricoles et du projet de loi en cours ont été particulièrement nombreuses.

A ce titre, Chantal Gonthier s'est fait l'écho des positions de la MSA vis-à-vis de cette réforme, qui ne répond pas à certaines attentes d'équité défendues par le régime agricole.

Elle a rappelé à cet effet les négociations engagées au niveau national, qui portent notamment sur :

- un calcul de la retraite agricole basé sur les 25 meilleures années pour tenir compte de la fluctuation des revenus agricoles,
- l'attribution d'un socle minimal de retraite égal à 85 % du SMIC,
- la prise en compte de la pénibilité des métiers agricoles,
- une amélioration des droits à la retraite des poly pensionnés d'activités salariées et des travailleurs saisonniers.

### RÉFORME DES RETRAITES, DEUX MESURES DU PROJET DE LOI CONCERNENT LE RÉGIME AGRICOLE :

- l'élargissement, au 1<sup>er</sup> Janvier 2011, des droits à la Retraite Complémentaire Obligatoire pour les aides familiaux et conjoints collaborateurs,
- l'exclusion, dans le cadre du recours sur succession suite au décès d'un bénéficiaire de l'ASPA (ex FNS), des terres agricoles et bâtiments d'exploitation.

## « SUR LES CRISES AGRICOLES » ...

Les délégués se sont largement fait l'écho des difficultés graves rencontrées par les exploitants du fait des crises à répétition qui les ont fragilisés.

Chantal Gonthier a souligné le souci des Administrateurs et Délégués Départementaux de trouver des réponses coordonnées et inno-

vantes face à une problématique dont ils mesurent mieux que quiconque la gravité. Elle a insisté sur la nécessité d'informer les élus de terrain de l'ensemble des dispositifs proposés par la MSA, qu'il s'agisse de l'attribution d'aides d'action sociale ou d'accompagnements plus structurés mis en oeuvre avec les autres Organisations Professionnelles Agricoles, afin qu'ils puissent en être les relais auprès des adhérents.

Concernant la mise en place d'exonérations sociales pour les exploitations à bas revenus, elle a évoqué la demande formulée au niveau national, de les faire bénéficier d'une prise en charge de la cotisation minimum d'assurance maladie, comme cela existe pour les autres catégories socio professionnelles dans le cadre de la Couverture Maladie Universelle.

## ET AUSSI....

### D'AUTRES INTERVENTIONS ONT CONCERNÉ :

- le rôle du délégué suppléant

Chantal Gonthier a précisé que ce rôle était encadré par des textes réglementaires et que seule une modification de textes, actuellement en cours de réflexion à l'échelon national, permettrait de faire évoluer leurs missions.

- l'absence de réunions préparatoires à l'Assemblée Générale.

Eric Dalle a souligné le contexte particulier de 2010, lié notamment à l'organisation des élections. Il a annoncé la tenue prochaine de commissions cantonales et a assuré les délégués d'un retour à un calendrier « habituel » en 2011.

- l'aide apportée par la MSA aux aides familiaux

Brigitte Riudavetz, Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale et de l'Ingénierie Sociale, a fait part des différents accompagnements prévus à ce titre à savoir :

- une aide financière au répit,
- le soutien au développement de structures d'accueil temporaire,
- l'organisation de groupes de parole pour les aidants familiaux.

## 6 SEPTEMBRE 2010, À AIRE SUR ADOUR : L'AGENCE LOCALE DE LA MSA OUVRE SES PORTES.

Pour Sylvie Martins, le 6 Septembre aura un air de rentrée. La conseillère en protection sociale accueillera les adhérents de la MSA Sud Aquitaine dans la nouvelle agence d'Aire sur Adour.

Située sur le site du Crédit Agricole, dans l'ancienne conciergerie entièrement rénovée, l'Agence est ouverte tous les jours, du Lundi au Vendredi. Des conseils sur rendez-vous pour les dossiers complexes, et des visites à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, complètent l'offre d'accompagnement proposée.

Facilement accessible à la fois des adhérents du Sud Est des Landes et des Cantons du Nord Béarn, la nouvelle structure constitue un point d'ancrage de la MSA au plus près de ses adhérents. Un objectif qui nécessite une communication soutenue auprès des adhérents, des élus et des acteurs locaux. C'est ce à quoi la MSA Sud Aquitaine va s'employer dès les prochains jours.

